

HONORAIRES

MISSION TRANSACTION:

de 0 € à 30 000 €	12 % TTC
de 30 001 € à 75 000 €	10 % TTC
de 75 001 € à 120 000 €	8 % TTC
de 120 001 € à 150 000 €	7 % TTC
A partir de 150 001 €	6 % TTC

(TVA en vigueur 20%)

MISSION LOCATION:

Recherche, et mise en place du locataire uniquement

Recherche + négociation: 5 % HT (+TVA en vigueur), soit 6 % TTC du montant annuel du loyer partagé entre locataire et propriétaire

Montage du dossier locataire + rédaction des actes: 5 % HT (+TVA en vigueur), soit 6 % TTC du montant annuel du loyer partagé entre locataire et propriétaire

Dans le cadre de locations soumises à la loi de 1989, le montant total de ces missions sera, conformément à la législation en vigueur, partagé par moitié entre le bailleur et le locataire.

Dans tous les autres cas, ce montant sera à la charge du locataire.

MISSION VACATION:

"Toute prestation non prévue ci-dessus, fera l'objet d'une facturation calculée sur la base de la vacation."

Par exemple:

Représentation à une Assemblée Générale: 50 € TTC de l'heure + frais de déplacement et de restauration à la charge du demandeur

MISSION LOCATION SAISONNIERE:

Location saisonnière	35 % TTC à la charge du locataire
Frais de dossier	15 € TTC par dossier
Location de drap de lit	10 € TTC par paire / semaine
Location d'un set de linge de toilette	10 € TTC par set / semaine
Location lit d'appoint / lit bébé	15 € TTC par semaine
Option ménage	de 50 € à 90 € selon le bien

ESTIMATION (location et transaction):

A partir de 50 € TTC .

Nous consulter pour devis.

Gratuité si le mandat conféré à l'Agence.

Tarifs maximum applicables à compter du 01 juin 2017

SARL DU GOLFE au capital de 1 000 € - Siret 50908617800010 RCS de Narbonne – APE 6820 B – Caisse de Garantie CGAIM
Adhérent n° 41182 N – Carte Professionnelle délivrée par la Préfecture de l'Aude N° 11.06.186 www.agencedugolfe.fr

